

**PREAVIS DE
GREVE**

A COMPTER

**DU
7 FEVRIER 2018**

**SYNDICAT GENERAL
TRAVAILLEURS PORTUAIRES**

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 7 février 2018

Camarades,

Quelques explications plus précises du contexte actuel lié à l'application ce jour du préavis de grève déposé le 1^{er} Février dernier. Ce matin, nous sommes ressortis d'une réunion avec la direction concernant les NAO et pour entendre leurs contre-propositions à nos revendications. A noter que nous les avons déjà vu lundi matin suivi d'un entretien téléphonique avec Hervé MARTEL hier soir pour bien leur faire comprendre notre détermination à obtenir une NAO de haut niveau cette année au regard de notre activité.

Ainsi, ce matin, la direction est revenue vers nous avec ces propositions :

- Concernant notre demande de revalorisation de 1.8% des grilles locales et des SBMR, la direction reste fermée en ne proposant que 1.25% sur les grilles locales et l'équivalent du pas en € pour les SBMR
- Concernant notre demande de revalorisation de la prime annuelle à 600€ (500€ actuel), la direction nous propose une revalorisation à 525€ et le versement d'une prime exceptionnelle de 75€ au regard des bons résultats (quelle générosité !)
- Concernant notre demande de revalorisation du complément familial, la direction ne propose que le versement de 30€ pour 1 enfant et la revalorisation de 5% des autres montants alloués à partir du 2eme enfant.

De plus, pour justifier ces propositions déplorables, la direction se dit contrainte par une enveloppe budgétaire mais n'hésites pas à imposer le doublement de l'enveloppe NAO individuelle !

Pour comparaison, cette mesure à elle seule représente exactement le même coût que l'augmentation de notre prime annuelle à 600€.

Ainsi devant cette mascarade de discussions, nous devons d'ores et déjà répondre fortement pour éviter que cette direction à la générosité si débordante, ne nous prenne trop longtemps pour des cons.

Camarades, si ce premier message ne suffit pas à leur faire comprendre notre détermination, alors nous aurons en charge vendredi, lors de notre assemblée générale statutaire, de définir les modalités d'actions pour les semaines à venir.

Charge à chacun maintenant d'envoyer un message clair à la direction pour nous aider à obtenir une revalorisation salariale digne de ce nom et pour faire comprendre à MARTEL, que les petits fours offert pendant ses vœux ne suffisent pas à récompenser des résultats si exceptionnels

***Fumées, actions, perturbations en tout genre et mauvaise humeur
Doivent maintenant refaire partie de leur quotidien***

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage